



États financiers

Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est
du Nouveau-Brunswick Inc.

31 décembre 2018

Table des matières

	Page
Rapport des vérificateurs indépendants	1-2
État des résultats d'exploitation	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État du flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 13
Tableau des dépenses de collecte de fonds	14
Tableau des dépenses de service communautaire	15
Tableau du financement communautaire	16
Tableau du financement du programme de renforcement communautaire	17 - 18

Rapport des vérificateurs indépendants

Grant Thornton LLP
Suite 500
633 rue Main Street, PO Box 1005
Moncton, NB
E1C 8P2
T +1 506 857 0100
F +1 506 857 0105
www.GrantThornton.ca

Aux membres de

Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

Opinion Qualifiée

Nous avons procédé à la vérification des états financiers ci-joints de Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc., ce qui comprend l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 ainsi que l'état des résultats d'exploitation et l'état de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2018 en plus d'un sommaire des politiques comptables importantes et autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des effets possibles du sujet décrit dans le paragraphe « Base pour l'opinion qualifiée », les états financiers présentent, de façon juste et sur toutes les questions importantes, la situation financière de Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc. au 31 décembre 2018, ainsi que les résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'année se terminant à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à sans but lucratif.

Base pour l'opinion qualifiée

Comme pour de nombreux organismes à sans but lucratif, l'Organisme tire ses revenus de dons du public, dont la totalité n'est pas susceptible à une vérification satisfaisante. Ainsi, notre vérification de ces revenus était limitée aux sommes enregistrées dans les dossiers de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements étaient nécessaires pour les revenus, les excédents des revenus sur les dépenses, l'actif et l'actif net pour l'année et ce pour les périodes se terminant le 31 décembre 2018 et 2017. Notre opinion d'audit sur les états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2017 a été modifiée en conséquence à cause de l'effet possible de cette limitation de la portée.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit qualifiée.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et la présentation juste de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les organismes à sans but lucratif et des contrôles internes que la direction considère nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers qui sont libres d'inexactitudes importantes causées par une fraude ou une erreur.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la

direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton, Canada
9 mai, 2019

Grant Thornton LLP

Chartered Professional Accountants

Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

État des résultats d'exploitation

Exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

	<u>Budget</u>		
Revenus			
Revenus de campagne (Note 9)	2 325 000 \$	2 355 494 \$	2 285 985 \$
Revenu d'intérêt	3 000	2 603	1 387
Autres revenus	1 500	35 755	3 360
Subventions municipales –			
Projets communautaires	14 000	14 302	11 000
Pertes non-réalisé sur investissement	-	(704)	(2 453)
Contributions aux initiatives de développement communautaire	-	633 751	397 769
	<u>2 343 500</u>	<u>3 041 201</u>	<u>2 697 048</u>
Dépenses			
Dépenses de collecte de fonds (Page 14)	442 225	435 614	463 845
Dépenses d'allocations (page 15)	1 806 675	1 807 736	1 997 219
Financement du programme de renforcement communautaire (Page 18)	20 000	680 880	428 503
	<u>2 268 900</u>	<u>2 924 230</u>	<u>2 889 567</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (déficit)	<u>74 600 \$</u>	<u>116 971 \$</u>	<u>(192 519) \$</u>

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers.

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du
Nouveau-Brunswick Inc.**

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre,

Actifs nets	Affecté à l'interne	Non-affecté	2018 Total
Solde au début	1 286 951 \$	275 955 \$	1 562 906 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	-	116 971	116 971
Transferts inter-fonds	<u>85 557</u>	<u>(85 557)</u>	<u>-</u>
Solde de fin d'année	<u>1 372 508 \$</u>	<u>307 369 \$</u>	<u>1 679 877 \$</u>

Actifs nets	Affecté à l'interne	Non-affecté	2017 Total
Solde au début	1 520 055 \$	235 370 \$	1 755 425 \$
Excédent des dépenses sur les revenus	-	(192 519)	(192 519)
Transferts inter-fonds	<u>(233 104)</u>	<u>233 104</u>	<u>-</u>
Solde de fin d'année	<u>1 286 951 \$</u>	<u>275 955 \$</u>	<u>1 562 906 \$</u>

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers.

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du
Nouveau-Brunswick Inc.**

État de la situation financière

Exercice terminé 31 décembre

2018

2017

Actifs

Espèces et quasi-espèces	381 227 \$	548 014 \$
Investissements à court terme	250 665	110
Promesses de dons de campagne à recevoir	2 027 981	1 955 529
Autres éléments à recevoir	80 621	30 788
Charges payées d'avance	3 603	-
Immobilisations (Note 4)	12 530	15 525
Actifs détenu pour transfert (Note 6)	258 857	-
	<u>3,015,484 \$</u>	<u>2,549,966 \$</u>

Passifs


Créditeurs et charges à payer (Note 5)	693 707 \$	498 958 \$
Contributions différées (Note 6)	258,857	-
Contributions de campagne différées (Note 7)	383 043	488 102
	<u>1 335 607</u>	<u>987 060</u>

Actifs nets

Affecté à l'interne (Note 8)	1 372 508	1 286 951
Non-affecté (Page 4)	307 369	275 955
	<u>1 679 877</u>	<u>1 562 906</u>
	<u>3 015 484 \$</u>	<u>2 549 966 \$</u>

Engagements (Note 12)

Au nom du Conseil



Administrateur



Administrateur

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du
Nouveau-Brunswick Inc.**
État du flux de trésorerie

Exercice terminé 31 décembre

2018

2017

Augmentation (diminution) de l'espèce et quasi-espèce

Fonctionnement		
Excedent des revenus sur les dépenses (déficit)	116 971 \$	(192 519) \$
Amortissement	2 995	4 531
Change d'éléments hors caisse		
Investissements	(250 555)	277 296
Montant à recevoir	(122 285)	(85 112)
Charge payées d'avance	(3 603)	506
Créiteur et charge à payer	194 749	108 742
Contributions de campagne différées	(105 059)	58 981
	<u>(166 787)</u>	<u>172 425</u>
(Diminution) augmentation nette de l'espèce et quasi-espèce	(166 787)	172 425
Espèce et quasi-espèce, au début de l'exercice	<u>548 014</u>	<u>375 589</u>
Espèce et quasi-espèce, à la fin de l'exercice	<u>381 227 \$</u>	<u>548 014 \$</u>

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers.

United Way of Greater Moncton and Southeastern New Brunswick Region Inc.

Notes to the Financial Statements

Exercice terminé le 31 décembre 2018

1. But de l'organisation

Le but de Centraide de la région du Grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc. (« l'Organisme ») est de faciliter le développement de communautés plus fortes grâce à la collecte et la distribution de ressources communautaires. La principale façon pour atteindre ce but est par la fourniture de financement à divers organismes sans but lucratif en utilisant les fonds recueillis lors d'activités de collecte de fonds. L'Organisme est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la Loi sur les compagnies au Nouveau-Brunswick. Il possède le statut d'Organisme de bienfaisance enregistré et il est exempt d'impôt sur le revenu.

2. Politiques comptables importantes

(a) La comptabilisation des contributions

L'Organisme suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions incluant les subventions et les dons. Les contributions en immobilisations et en équipement sont inscrites à titre de contributions reportées et sont amorties aux revenus au même moment que l'amortissement de ces derniers.

Les contributions affectées sont comptabilisées à titre de revenu durant l'année où les charges correspondantes sont constatées. Les contributions non affectées sont comptabilisés en revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé convenablement et que son encaissement est probable.

(b) Recettes et dépenses des campagnes

L'Organisme tire la majeure partie de ses revenus de donateurs lors de sa campagne d'automne. La note 9 donne une répartition entre les dons comptant et les dons reçus par déduction sur la paye qui sont promis et comptabilisés comme revenus lors de l'année en cours mais qui seront collectés pendant l'année qui suit. Les dons reçus ou promis sont traités comme revenus dans l'année de la campagne à moins qu'ils soient désignés par le donateur et répondent aux critères pour les contributions différées discutées à la note 2(d).

Toutes les dépenses de la campagne sont comptabilisées au cours de l'année où elles surviennent.

(c) Promesses de dons à recevoir

Les promesses de dons sont comptabilisées comme sommes à recevoir quand les documents signés de promesse de dons sont reçus et les dons à recevoir sont ajustés à la valeur réalisable nette.

(d) Contributions de campagne différées

Les contributions de campagne différées comprennent les dons désignés par les donateurs dans le cadre de la campagne d'automne. Ils sont reportés à l'année de la campagne et ne sont pas inclus comme revenus jusqu'à l'année suivante quand le don est payé à l'Organisme de bienfaisance désigné.

Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre

2. Politiques comptables importantes (suite)

(e) Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont inscrits au coût moins amortissement accumulé et sont amortis sur leur durée de vie utile. Les actifs sont amortis utilisant les méthodes d'amortissement suivantes :

	Méthode	Taux
Ordinateurs et le matériel de bureau	amortissement dégressif	20%
Améliorations locatives	amortissement linéaire	20 ans
Logiciel	amortissement dégressif	55%

(f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction effectue des estimations et des hypothèses qui affectent les sommes indiquées dans les états financiers et les notes afférentes aux états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations importantes faites par la direction est la détermination de la valeur nette de réalisation des dons à recevoir.

(g) Investissements

Les investissements à court terme sont évalués selon la valeur marchande.

3. Calcul et ratios des revenus de coûts

Conformément aux politiques de transparence, de responsabilité et d'information financière de Centraide Canada, l'organisation utilise la méthode suivante pour calculer les ratios des revenus de coûts ('CRR') :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenu total	3 041 201 \$	2 697 048 \$
Promesse de dons rétrécit (allocation)	137 494	77 899
Total des revenus pour le calcul du CRR	3 178 695 \$	2 774 947 \$
Répartition des dépenses de collecte de fonds sur l'état des opérations		
Dépenses de collecte de fonds directes	226 520 \$	242 978 \$
Frais généraux de gestion et d'administration	209 094	220 867
Total des dépenses de collecte de fonds	435 614	463 845 \$
Dépenses directes de collecte de fonds en pourcentage du revenu total	7,1%	8,8%
Frais généraux de gestion et d'administration en pourcentage total des revenus	6,6%	8%
Total des dépenses de collecte de fonds en pourcentage du revenu total	13,7%	16,8%

**United Way of Greater Moncton and Southeastern
New Brunswick Region Inc.**
Notes to the Financial Statements

Exercice terminé le 31 décembre 2018

4. Immobilisations

			<u>2018</u>	<u>2017</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur net comptable</u>	<u>Valeur net comptable</u>
Ordinateurs et le matériel du bureau	83 156 \$	76 351 \$	6 805 \$	8 506 \$
Améliorations locatives	7 694	2 712	4 982	5 367
Logiciel	24 950	24 207	743	1 652
	<u>115 800 \$</u>	<u>103 270 \$</u>	<u>12 330 \$</u>	<u>15 525 \$</u>

5. Crédoeurs et charges à payer

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Créditeurs	45 983 \$	21 921 \$
A payer à la communauté	610 178	432 301
Charge à payer et autres crédoeurs	37 546	44 736
	<u>693 707 \$</u>	<u>498 958 \$</u>

Les charges à payer et autres crédoeurs comprennent des déductions de 4 844 \$ (2017 -5 289 \$) au gouvernement.

6. Immobilisation détenue pour transfert

Au cours des dernières années, l'organisation était en processus de développement du projet Café Inspiration dans le cadre de leur initiative de renforcement communautaire. En 2018, 258 857 \$ fut dépensé sur les améliorations locatives et équipement. Ces investissements en capitaux furent financés par la province du Nouveau-Brunswick et deux autres organismes de financement. Le Café Inspiration a été institué et a ouvert ses portes en 2018. Au 31 décembre 2018, l'organisation détenait toujours 258 857 \$ d'immobilisation en leur nom. Ces actifs sont compensés par une contribution différée.

Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2018

7. Contributions de campagne différées

Ces revenus différées sont formés exclusivement de dons de la campagne d'automne où les donateurs ont désigné quels organismes devaient recevoir les dons. Puisque la campagne annuelle a lieu près de la fin de l'année financière, ces fonds seront payés pendant l'année financière suivante et comptabilisés comme revenus avec une dépense de compensation comptabilisée à ce moment. Les organismes de bienfaisance désignés sont décrits ci-dessous :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Organismes de bienfaisance enregistrés	190 149 \$	260 029 \$
Partenaire santé	142 509	141 303
Autres organismes Centraide	<u>50 385</u>	<u>86 770</u>
	<u>383 043 \$</u>	<u>488 102 \$</u>

8. Actifs nets affecté à l'interne

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Allocations aux agences	1 121 953 \$	1 036 396 \$
Réserve opérationnelle	<u>250 555</u>	<u>250 555</u>
	<u>1 372 508 \$</u>	<u>1 286 951 \$</u>

Les allocations aux agences sont des montants affectés à l'interne pour payer différentes agences dans la communauté en 2019.

La réserve opérationnelle comprend des fonds affectés annuellement par le conseil d'administration pour des opérations futures.

Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre

9. Revenus de campagne	2018	2017
(i) Résultats de la campagne annuelle		
(a) Dons par déductions sur la paye	1 272 930 \$	1 467 746 \$
(b) Dons monétaires d'entreprises et particuliers	1 101 519	933 827
(c) Dons de la campagne précédente reçus et comptabilisés au cours de l'année en cours	<u>13 481</u>	<u>21 291</u>
	2 387 930	2 422 864
(ii) Provisions pour promesses de dons non-recouvrables		
(a) Provision prévue pour promesses de dons non-recouvrables	(90 000)	(90 000)
(b) Différence en promesses de dons irrécouvrables des années précédentes	(47 494)	12 101
(iii) Revenus de campagne reportés (désignés par le donneur)		
(a) Dons de l'année courante reportés à l'année suivante	(383 043)	(488 101)
(b) Dons de l'année précédente reconnus dans l'année courante	<u>488 101</u>	<u>429 121</u>
	2 355 494 \$	2 285 985 \$

Les revenus de la campagne comprennent les dons traités par les autres Centraide pour un total de 403 020\$.

10. Allocations aux agences désignées

Les donateurs à la campagne Centraide pouvaient préciser sur leurs formulaires de promesse de don, le nom des organismes de bienfaisance enregistrés où ils voulaient attribuer leurs contributions. Les allocations désignées, moins les frais de traitement, s'il y a lieu, sont payées au plus tard le 31 décembre de l'année de la campagne qui s'applique.

Les donateurs à la campagne Centraide des lieux de travail du Gouvernement du Canada peuvent également désigner des allocations au fonds Partenairesanté, une fédération de 15 organismes nationaux de bienfaisance en santé. Les promesses de don par déduction sur la paye reliées à cette initiative sont comptabilisées au 31 décembre 2018 en comptes à recevoir et en contributions reportées à la campagne.

Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2018

11. Instruments financiers

L'Organisme considère tout contrat créant un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres comme un instrument financier. Les instruments financiers de l'Organisme consistent de l'espèce et quasi-espèces, investissements à court terme, promesses de dons de campagne à recevoir, autres éléments à recevoir et créditeurs et charges à payer.

Les instruments financiers sont inscrits à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale ajustés pour les coûts de transaction. Les coûts de transaction liés à l'acquisition d'instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats sur la mesure initiale. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés ultérieurement au coût à l'exception des investissements à court terme qui sont inscrits à la juste valeur.

L'Organisme dispose d'un cadre de gestion des risques pour surveiller, évaluer et gérer les principaux risques encourus des instruments financiers. Les risques découlant des instruments financiers sont le risque de crédit, risque de liquidité et le risque de marché. Sauf indication contraire, il est de l'avis de la direction que l'Organisme n'est pas exposée à d'autres risques de prix découlant des instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Organisme subira une perte parce que les promesses ne seront pas récupérées. Les instruments financiers de l'Organisme qui sont exposés au risque de crédit comprennent les promesses de dons de campagne à recevoir et autres éléments à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne peut pas disposer des liquidités disponibles pour régler ses passifs financiers à leur échéance. Pour atténuer ce risque, l'Organisme contrôle à l'interne le niveau de liquidité sur une base régulière.

Risque du marché

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier, incluant les placements à court-terme, fluctuent suite à l'évolution du prix du marché. Les facteurs de marché comptent deux types de risque: le risque de taux d'intérêt et le risque sur la valeur des titres financiers.

(i) Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent suite à une évolution des taux d'intérêt sur le marché. Les instruments financiers que l'Organisme est possiblement assujéti au risque de taux d'intérêt sont les placements à court-terme. L'Organisme n'a pas de couverture du risque de taux d'intérêt.

(ii) Risque sur la valeur des titres financiers

Il s'agit de l'incertitude liée à l'évaluation de l'actif découlant de l'évolution des marchés. Le régime est exposé à ce risque par l'entremise des placements à court-terme. L'Organisme n'a pas de couverture du risque sur la valeur des titres financiers.

12. Engagements

L'Organisme a signé un bail de 20 ans pour la location d'espace de bureau qui a débuté le 1 décembre 2011. Les conditions du bail exigent le paiement de frais de location annuels fixes d'un montant de 33 220 \$ plus TVH et un montant supplémentaire annuelle de location opérationnelle fluctuant à un montant approximatif de 23 830 \$ plus TVH.

Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

Tableau des dépenses de collecte de fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2018

13. Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada

À partir de la campagne 2013, l'Office national des finances de la CCMTGC va recouvrer les coûts au nom de Centraide local de Partenairesanté et rembourser Centraide à la fin de la campagne. La formule de recouvrement des coûts sera conforme à la formule actuelle utilisée par le Bureau des finances nationales à recouvrer les coûts engagés dans la région de la capitale nationale. Partenairesanté paiera pour leur quote-part des coûts réels directement imputables à la CCMTGC en fonction du pourcentage de Partenairesanté du chiffre d'affaires total.

Coûts	2018	2017
Salaires et avantages sociaux	4 014 \$	3 741 \$
Rencontre et voyage	125	52
Dépenses relatives aux événements	49	42
Fournitures de bureau	121	124
Fournitures et matériels de campagne	243	248
Communication et marketing	97	99
Imprimerie et distribution	124	281
Télécommunications et technologie de l'information	121	124
Charges bancaires et carte de crédit	5 109	4 408
Autres coûts directs	327	136
	<u>10 330 \$</u>	<u>9 589 \$</u>

14. Évènement ultérieur

Le 31 janvier 2019, l'organisation a reçu un cadeau testamentaire de deux immeubles d'habitation loués dans le cadre du projet Peer Supported Housing. L'organisme a également pris en charge les emprunts hypothécaires liés à ces immeubles pour un montant total de 349 947 \$ avec paiement mensuel de 2 261 \$ débutant le 28 février 2019. La durée de ces emprunts est de 20 ans; le taux étant fixé pour une période de 5 ans.

Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

Tableau des dépenses de collecte de fonds

Exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Amortissement	1 797 \$	1 797 \$	2 719 \$
AGA	1 200	521	1 184
Dépenses de campagne:			
CCMTGC	38 000	39 517	39 646
Lancement	3 000	3 273	2 852
Fourniture	9 000	8 000	8 939
Touché	2 500	2 261	2 723
Ménage et réparations	2 220	2 206	2 206
Conventions et déplacements	2 400	1 823	2 142
Support Donation Tracker	2 500	2 316	2 410
Assurance	4 137	4 137	4 071
Intérêt et frais bancaires	8 000	8 705	8 479
Evenement leadership	-	1 245	-
Songs of the City/La ville en chanson	-	-	1 066
Soupfest	850	1 794	706
Dépenses de rep. prêté	1 500	821	1 447
Marcomm/Marketing	5 000	5 795	5 415
Médias	3 200	4 021	17 418
Réunions générales	2 700	2 585	2 575
Réunions Nouveau-Brunswick UW	210	-	-
Adhésions	2 386	2 874	2 379
Fournitures de bureau	3 000	3 279	3 035
Location et entretien d'équipement de bureau	1 650	1 192	1 174
Meubles et équipement de bureau	480	466	123
Stationnement	5 040	5 612	3 825
Frais postaux	2 600	2 632	792
Perfectionnement professionnel	1 900	1 577	1 734
Honoraires professionnels	16 700	16 700	16 700
Relations publiques	4 500	2 806	4 039
Loyer	36 798	36 796	36 796
Salaires et avantages sociaux	262 352	257 623	273 626
Plan stratégique	6 600	3 137	-
Divers	810	809	809
Technologie	900	1 343	2 764
Téléphone et fax	5 400	5 392	7 201
Traduction	1 245	247	1 232
Déplacements	1 650	2 312	1 618
	<u>442 225 \$</u>	<u>435 614 \$</u>	<u>463 845 \$</u>

Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

Tableau d'Allocations

Exercice terminé le 31 décembre

	2018	2017
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>
a) Agences partenaires de Centraide de la région de Moncton (Page 17)	1 117 274 \$	1 116 340 \$
b) Autres agence désignées	222 578	203 288
c) Désignations envoyées directement et Distribuées par Centraide et entreprises individuelles	86 770	94 540
d) Désignations envoyées directement et Distribuées par Partenairesanté	141 303	137 457
e) Dépenses de service communautaire (Page 16)	<u>238 749</u>	<u>272 491</u>
	<u>1 806 674 \$</u>	<u>1 997 219 \$</u>

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du
Nouveau-Brunswick Inc.**

Tableau de dépenses de service communautaire

Exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Amortissement	1 198 \$	1 198 \$	1 812 \$
AGA	800	847	789
Nettoyage et réparations	1 480	1 471	1 471
Développement communautaire	8 000	8 216	8 423
Conventions et déplacements	3 600	2 533	2 267
Média	800	429	1 063
Réunions générales	2 300	2 506	1 993
Réunions régionales	-	-	-
Réunions Nouveau Brunswick UW	140	-	-
Adhésions	1 590	1 916	1 586
Fournitures de bureau	2 000	2 186	2 023
Bail et entretien d'équipement de bureau	1 100	795	782
Meubles et équipement de bureau	320	311	82
Stationnement	2 360	3 742	2 550
Frais postaux	400	418	394
Perfectionnement professionnel	2 100	665	1 664
Relations publiques	2 000	1 726	1 913
Reconnaissance	1 000	571	931
Loyer	24 532	24 531	24 531
Salaires et avantages sociaux	166 759	166 999	204 912
Plan Stratégique	4 400	2 091	-
Divers	540	539	539
Technologie	4 850	4 154	5 906
Téléphone et télécopieur	3 600	3 595	4 800
Traduction	1 280	918	1 464
Déplacement	600	553	596
	<u>238 749 \$</u>	<u>232 410 \$</u>	<u>272 491 \$</u>

Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du Nouveau-Brunswick Inc.

Tableau du financement communautaire

Exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
<u>Financement Communautaire</u>			
Ability Transit	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$
Ability NB	30 000	30 000	20 000
Aids Moncton	50 000	45 725	68 000
Anglophone East School Dist.	70 000	64 015	70 000
Atlantic Wellness Community Centre	45 000	41 153	50 000
Beauséjour Family Crisis Resource Centre	40 100	36 671	42 000
Big Cove First Nations Wellness Committee	60 000	54 871	60 000
Boys and Girls Club of Moncton	55 000	50 298	55 000
Cavalier Riding Club	-	-	5 000
CNIB	50 300	45 999	49 500
Crossroad for Women	50 000	45 725	15 000
Dieppe Boys and Girls Club	35 000	32 008	35 000
District Scolaire Francophone Sud	45 000	41 152	45 000
Maison des Jeunes	15 000	15 000	15 000
Moncton Headstart	110 000	100 595	130 000
Open Sky Co-operative Ltd.	80 000	73 160	80 000
PEDVAC	40 000	36 580	40 000
Petitcodiac Boys and Girls Club	70 000	64 015	72 000
Ray of Hope	25 226	25 226	-
Riverview Boys and Girls Club	70 000	66 153	81 000
SEDHH	-	-	57 000
Tantramar Family Resources Centre	13 000	11 889	14 000
Tele-Drive Albert County	25 000	22 862	25 000
Volunteer Centre SENB Driver Program	-	-	17 500
Youth Impact/Impact jeunesse	75 000	68,587	75 000
YWCA	93 500	85 506	98 500
	1 187 126	1 097 190	1 269 500
Réduction du financement communautaire	(90 000)	-	-
Centraide du Canada	22 148	22 148	22 106
Financement communautaire annulé	(2 000)	(2 998)	(2 163)
	1 117 274 \$	1 116 340 \$	1 289 443 \$

**Centraide de la région du grand Moncton et du Sud-est du
Nouveau-Brunswick Inc.**
**Tableau du financement du programme de renforcement
communautaire**

Exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

Initiative de développement communautaire

Événements communautaires	20 898 \$	6 376 \$
Réseau d'inclusion communautaire	86 640	51 589
Journée d'entraide	28 804	25 961
Sécurité des aliments-SIEC	17 387	6 627
Nos Aliments SENB	70 207	87 845
Logements supervisés par des pairs aidants	220 081	202 899
Logements supervisés par des pairs aidants 42 Edmond	48 319	47 206
Coordinateur You Turns	44 941	-
Champion Diversité	38 420	-
Soin de santé mental pour les enfants et adolescents	33 768	-
Réseau pour excellence	33 629	-
Abrit hors froid	37 786	-
	<u>680 880 \$</u>	<u>428 503 \$</u>
